



REVUE DE PRESSE DU 03/12/2017

- 1- Les recettes fiscales affectées aux collectivités locales (wilayas et communes) et au Fonds commun des collectivités locales (Fccl) se sont établies à 421,7 milliards de dinars (mds DA) sur les neuf premiers mois de 2017 contre 390,8 mds DA sur la même période de 2016, en hausse de 8%, a indiqué le Directeur des relations publiques auprès de la Direction générale des impôts (DGI), Brahim Benali, dans un entretien accordé à l'APS.

- 2- Une convention a été signée jeudi à Alger entre le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) pour le lancement du service de paiement par internet (e-paiement) des polices d'assurance. Ce document a été paraphé par les P-dg du CPA et de la CAAR, respectivement, Omar Boudieb et Brahim Djamel Kessali, en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya.

- 3- Les dirigeants africains et européens, réunis mercredi et jeudi à Abidjan (Côte d'Ivoire) dans le cadre du 5ème sommet Union africaine-Union européenne, sont favorables à l'instauration d'une nouvelle approche économique entre les deux continents pour l'établissement un partenariat économique durable, équilibré et équitable.

- 4- L'Organisation des pays exportateurs du pétrole (Opep) et des pays producteurs non membres ont décidé jeudi de prolonger jusqu'à la fin de 2018 leur plafonnement de production destiné à réduire les stocks mondiaux et à stabiliser le redressement des prix, tout en laissant entendre que l'accord pourrait être rompu plus tôt que prévu en cas de surchauffe du marché.

- 5- Le Ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar a déclaré, jeudi à Alger, que les prix du Logement Public promotionnel (LPP) ne peuvent être revus à la baisse, car il s'agit d'une formule commerciale destinée à une certaine catégorie.



- 6- La section de recherche de la Gendarmerie nationale d'Alger (GN) ont procédé récemment au démantèlement d'un réseau criminel composé de 10 ressortissants étrangers dont une femme pour escroquerie, trafic de faux billets et différents types de drogue, indique le groupement territorial de la gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger dans un communiqué.

- 7- Les chutes de neige continueront, jusqu'à dimanche matin, d'affecter les reliefs du centre et de l'est du pays dépassant les 800 mètres d'altitude, selon un bulletin météo spécial (BMS) émis samedi par l'Office national de météorologie. Les chutes de neige continueront d'affecter les reliefs des wilayas de Boumerdès, Tizi Ouzou, Bouira, Béjaïa, Jijel, Skikda, Sétif et Bordj Bou Arreridj et l'épaisseur de la neige prévue atteindra ou dépassera localement 10 cm durant la validité de ce BMS en cours jusqu'à dimanche à 06h00.

- 8- Sept (7) personnes ont trouvé la mort et 13 autres ont été blessées dans 5 accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures, dans plusieurs wilayas, indiquent samedi un bilan de la Protection civile.



A lire :

Les recettes fiscales locales en hausse sur les 9 premiers mois 2017

Les recettes fiscales affectées aux collectivités locales (wilayas et communes) et au Fonds commun des collectivités locales (Fccl) se sont établies à 421,7 milliards de dinars (mds DA) sur les neuf premiers mois de 2017 contre 390,8 mds DA sur la même période de 2016, en hausse de 8%, a indiqué le Directeur des relations publiques auprès de la Direction générale des impôts (DGI), Brahim Benali, dans un entretien accordé à l'APS.

La structure de la fiscalité locale (communes et wilayas) se compose de la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP), de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de la vignette automobile et de l'impôt forfaitaire unique (IFU), alors que la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (taxe d'assainissement) et l'impôt foncier sont destinées exclusivement aux communes, précise-t-il.

Ainsi, la partie des recettes de la TAP affectée aux communes s'est établie à près de deux (2) mds DA, tandis que celle destinée aux wilayas s'est chiffrée à 0,9 mds DA et celle affectée au Fccl a atteint 168 millions DA.

La TAP destinée aux communes représente 1,3 % de la TAP globale, alors que celle affectée aux wilayas correspond à 0,59% et celle du Fccl représente 0,11%, soit 2% de la TAP globale, précise le même responsable.

-FIN-